

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2022/11TR

Choix d'une entreprise de bâtiment pour la réalisation des travaux d'aménagement au Centre de Formation et d'Apprentissage en Bâtiment Enfidha - Sousse

(Selon la procédure simplifiée)

A travers la procédure d'achats en ligne « TUNEPS »

1. L'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle se propose de lancer un appel d'offres national pour le choix d'une entreprise de bâtiment pour la réalisation des travaux d'aménagement au Centre de Formation et d'Apprentissage en Bâtiment Enfidha- Sousse.
2. Ne peuvent participer au présent appel d'offres que les entreprises agréées par le Ministère de l'Équipement, de l'habitat et de l'Aménagement du Territoire, de la spécialité **B0 Catégorie 01 au minimum**.
3. **La participation à l'appel d'offres doit être obligatoirement en ligne à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS.**

-Le participant peut télécharger le dossier d'appel d'offres gratuitement sur le site web du système TUNEPS www.tuneps.tn.

4. L'envoi des offres se fera obligatoirement à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn), conformément au guide de procédures établi par la haute instance de la commande publique.

Toutefois, seule l'originale de la caution provisoire d'une valeur égale à **2 400,000DT** et l'original de l'extrait récent du registre de commerce doivent être envoyés sous enveloppe cachetée portant la mention « **"Ne pas Ouvrir" appel d'offres national n° 2022/11 TR - Choix d'une entreprise de bâtiment pour la réalisation des travaux d'aménagement au Centre de Formation et Apprentissage en Bâtiment Enfidha- Sousse** ».

L'offre devra être adressée au nom de **Monsieur le Directeur Général de l'ATFP, 21, Rue de Libye - Tunis B.P. n°164 - 1080 CEDEX TUNIS CARTHAGE**, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre central de l'ATFP contre récépissé portant l'heure et la date limite de la remise des offres.

5. La date limite de remise des offres est fixée au **18 janvier 2023 à 10 H 00 mn**.

Après la date limite de remise des offres, la procédure en ligne sera automatiquement fermée et aucune offre ne pourra être acceptée. Pour les originaux de la caution provisoire et de l'extrait récent du registre de commerce, le cachet du bureau d'ordre central fait foi.

6. La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le **18 janvier 2023 à 11 h 00 mn** au siège social de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle **sis 21, Rue de Libye – Tunis (6^{ème} étage)**.

Seront éliminées automatiquement les offres dans les cas suivants :

- Les offres qui ne comprennent pas le cautionnement provisoire,
- Absence des bordereaux des prix sur le système d'achat public en ligne TUNEPS.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **120 jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

8. Pour plus d'information sur la procédure d'enregistrement et d'utilisation du système TUNEPS, les soumissionnaires intéressés sont invités à contacter l'unité de gestion TUNEPS à la Haute Instance de la commande publique (HAICOP) sur le n° 70 130 340 ou par E-MAIL : tuneps@pm.gov.tn